

## ETUDES FISCALES INTERNATIONALES

### RÉSULTAT DE L'ACTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS LES AFFAIRES

<b>LES PREMIERS RESULTATS DE L'ÉCHANGE AUTOMATIQUE.....</b>	<b>1</b>
<b>ÉCHANGES D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES FINANCIERS DES PERSONNES PHYSIQUES.....</b>	<b>2</b>
<b>ÉCHANGES D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES FINANCIERS DES PERSONNES MORALES.....</b>	<b>2</b>
<b>ÉCHANGES D'INFORMATIONS SUR LES RULINGS .....</b>	<b>2</b>
<b>AFFAIRES UBS ET OFFSHORE LEAKS .....</b>	<b>3</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS LES AFFAIRES UBS ET OFFSHORE LEAKS .....</b>	<b>3</b>
<b>AFFAIRES HSBC / SWISS LEAKS .....</b>	<b>3</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS LES AFFAIRES HSBC/SWISS LEAKS .....</b>	<b>3</b>
<b>AFFAIRE PANAMA PAPERS.....</b>	<b>4</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS L'AFFAIRE PANAMA PAPERS .....</b>	<b>4</b>
<b>AFFAIRE PARADISE PAPERS .....</b>	<b>5</b>

Source RAPPORT CARIOU

### Montants redressés à l'aide des principaux dispositifs anti-abus dédiés à la lutte contre l'évasion fiscale CLIQUEZ

## LES PREMIERS RESULTATS DE L'ÉCHANGE AUTOMATIQUE

L'échange automatique d'informations est la forme la plus aboutie d'échanges entre administrations, et s'est récemment fortement développé suite aux différentes évolutions normatives qui ont fait suite aux révélations de scandales de fraudes d'ampleur mondiale (v. supra).

Cet échange automatique a d'abord pris forme avec le Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), avant d'être dupliqué, de manière plus approfondie, dans les directives européennes « DAC ».

## ÉCHANGES D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES FINANCIERS DES PERSONNES PHYSIQUES

*(en nombre de comptes)*

	Sur 2016	Sur 2017
<b>Données reçues</b>	1 090 126	3 476 157
<b>Données envoyées</b>	655 553	2 483 299

*Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.*

## ÉCHANGES D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES FINANCIERS DES PERSONNES MORALES

*(en nombre de comptes)*

	Sur 2016	Sur 2017
<b>Données reçues</b>	45 760	78 245
<b>Données envoyées</b>	13 114	37 060

*Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.*

## ÉCHANGES D'INFORMATIONS SUR LES RULINGS

Les premiers échanges de *rulings*, qui datent de 2018, font apparaître les données suivantes :

- 262 *rulings* reçus actifs ;
- 245 *rulings* reçus passés ;
- 9 *rulings* émis actifs ;
- 2 *rulings* émis passés.

L'extrême richesse des informations reçues nécessite une amélioration des moyens et des compétences de la DGFIP (

### **Les premiers retours de l'administration concernant les échanges automatiques de déclaration « pays par pays »**

Les premières données reçues par la DGFIP en octobre 2018 concernent les entreprises faisant partie de groupes internationaux de grande taille. Elles ont été transmises, dès le mois de novembre, à la direction des vérifications nationales et internationales (DVNI), pour une première analyse de leur intérêt.

Lors d'un premier retour effectué en février, la DVNI a souligné que ces données lui ont permis :

- d'améliorer la pertinence de l'outil interne de connaissance des entreprises en renforçant la connaissance du périmètre du groupe dans lequel se situent les sociétés françaises et la répartition des fonctions économiques et commerciales entre chaque entité ;
- d'enrichir des requêtes d'analyse risque existantes ou d'en créer de nouvelles couvrant des risques jusqu'ici non exploités. Les travaux ont notamment porté sur l'analyse des redevances et honoraires intragroupes, la localisation de la propriété intellectuelle et les activités financières.

## AFFAIRES UBS ET OFFSHORE LEAKS

Année	Type de révélation	Type de montage	État en cause	Nombre de dossiers impliqués
2013	ICIJ	Avoirs non déclarés à l'étranger	Suisse	46 291 personnes physiques

Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.

### RÉSULTAT DE L'ACTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS LES AFFAIRES UBS ET OFFSHORE LEAKS

	Nombre de dossiers engagés	Nombre de dossiers taxés	Nombre de dossiers avec pénalités de 40 % et plus	Nombre de dossiers avec amende art. 1736-IV CGI	Droits IR	Droits ISF	Droits CS	Droits d'enregistrement	Sanctions
CSP	802	209	30	189					
CFE	25	14	3	8					
<b>Total</b>	827	223	33	197	22,48 %	14,85 %	16,43 %	46,25 %	44,31 %
<b>Montant rectifié</b>					2 771 883 €				

Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.

Dans ces affaires, l'utilisation des contrôles sur place a été largement utilisée. Trois contrôles ont fait apparaître une soustraction à l'impôt supérieure à 100 000 euros. **Le montant moyen (note EFI ce mot n a aucune signification statistique le chiffre aurait du indiquer le montant médian) des droits et pénalités notifiés a été de 6 745 euros.**

## AFFAIRES HSBC / SWISS LEAKS

Année	Type de révélation	Type de montage	État en cause	Nombre de dossiers impliqués
2009/2015	Falciani /ICIJ	Avoirs non déclarés à l'étranger	Suisse	2 846 personnes physiques

Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.

### RÉSULTAT DE L'ACTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS LES AFFAIRES HSBC/SWISS LEAKS

Nombre de dossiers	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers	Droits IR	Droits ISF	Droits CS	Droits d'enregistrement	Sanctions
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	-----------	------------	-----------	-------------------------	-----------

	engagés	notifiés	avec pénalités de 40 % et plus	avec amende art. 1736-IV CGI				trement	
CSP	822	265	139	169					
CFE	751	430	390	197					
<b>Total</b>	1 573	695	529	366	33,47 %	36,26 %	8,96 %	21,31 %	30,84 %
<b>Montant rectifié</b>					243 464 069 € (*)				

(\*) Ce montant ne prend pas en compte la condamnation de la banque UBS à verser à l'État français 3,7 milliards d'euros d'amende et 800 millions d'euros de dommages-intérêts, car le jugement prononcé le 20 février 2019 par le TGI de Paris n'est pas passé en force jugé du fait d'un appel interjeté.

Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.

Les réponses transmises par la DGFIP agrègent ces deux affaires dont les fondements sont identiques et ne permettent pas d'en réaliser une analyse séparée.

## AFFAIRE PANAMA PAPERS

Année	Type de révélation	Type de montage	États en cause	Nombre de dossiers impliqués
2016	ICIJ	Avoirs détenus à l'étranger par société interposée	multiples	1 232 personnes physiques

Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.

## RÉSULTAT DE L'ACTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS L'AFFAIRE PANAMA PAPERS

	Nombre de dossiers engagés	Nombre de dossiers notifiés	Nombre de dossiers avec pénalités de 40 % et plus	Nombre de dossiers avec amende art. 1736-IV CGI	Droits IR	Droits ISF	Droits CS	Droits d'enregistrement	Sanctions
<b>Total</b>	519	50	34	14	36,70 %	39,40 %	18,70 %	5,20 %	38,81 %
<b>Montant rectifié</b>					125 680 681 €				

Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.

L'affaire « Panama Papers » a conduit l'administration française à formuler initialement 307 demandes d'assistance administrative internationale, dont 196 pour les seules Îles vierges britanniques : sur ce nombre, **176 sont demeurées sans réponse.**

95 nouvelles demandes d'assistance ont été formulées en décembre 2018 ; elles pourront déterminer des contrôles futurs.

L'administration fiscale explique le nombre encore limité de dossiers notifiés par l'absence de coopération de certaines administrations fiscales, dont dépend la France pour obtenir des documents nécessaires aux rectifications.

## AFFAIRE PARADISE PAPERS

Année	Type de révélation	Type de montage	États en cause	Nombre de dossiers impliqués
2017	ICIJ	Avoirs détenus à l'étranger par société interposée	multiples	737 personnes physiques et 193 personnes morales

Source : réponses de la DGFIP au questionnaire des rapporteurs.

L'affaire « *Paradise Papers* », récente, a conduit au lancement de plus de 750 enquêtes qui sont en cours.

Enfin, le service de traitement des déclarations rectificatives (STDR), qui a fait office de cellule de régulation des avoires détenus à l'étranger, a permis à l'administration fiscale de recouvrer près de 8 milliards d'euros sur la période 2013-2017.